

gie. Nous pourrions ainsi régler ce différend et connaître précisément nos obligations si certains événements se produisent. En d'autres termes, nous voulons considérer l'avenir et non le passé. J'espère vraiment que nous pourrions choisir ce domaine pour en faire une étude approfondie au comité.

Je voudrais dire un mot de l'agriculture et répéter dans une certaine mesure, si on me le permet, ce que j'avais dit en septembre dernier. L'Accord de libre-échange aura des répercussions négatives sur l'avenir de notre régime de gestion de l'offre. En particulier, j'ai exprimé des doutes quant à la viabilité de nos offices de commercialisation lorsque les entreprises de conditionnement des produits alimentaires qui achètent leurs matières premières à un prix élevé auront à concurrencer des producteurs américains qui obtiennent leurs ingrédients d'agriculteurs non réglementés et non soumis à une gestion de l'offre. Voilà le problème. J'ai cité les témoignages devant notre Comité des affaires étrangères de John Pigott, qui représentait l'industrie de la volaille, de M. Fleischmann, des fabricants de produits d'épicerie, et de M. McLean, de McCain Foods Limited. Tous ont parlé du danger d'être pris au piège entre un marché réglementé au Canada et un autre qui ne l'est pas aux États-Unis, où les systèmes de gestion de l'offre sont davantage l'exception que la règle.

Dans leurs discours, les sénateurs Roblin et Murray ont laissé entendre que ces critiques formulées devant le comité étaient l'indice de desseins secrets de l'industrie de conditionnement des produits alimentaires, qui souhaite détruire nos offices de commercialisation. Le sénateur Murray a dit:

M. McLean est opposé aux offices de commercialisation. Voilà ce qu'il veut faire, il veut s'en débarrasser.

Le sénateur Roblin a dit, pour sa part:

... le système des offices de commercialisation est la vraie cible... Ils ne l'aiment pas et veulent s'en défaire. Ils veulent exercer des pressions sur ceux qui se servent des offices de commercialisation afin de faire baisser leurs prix.

Au lieu de répondre rationnellement aux arguments présentés par ces personnes, les sénateurs Murray et Roblin ont préféré leur prêter de sombres desseins. En fait, le sénateur Roblin a dit:

... nous ne devrions pas accepter à la légère les témoignages de ces messieurs qui, à juste titre, défendent leurs propres intérêts.

Bien sûr, ces gens ont des intérêts à défendre. C'est pour cette raison que nous les avons convoqués au comité. Le sénateur Roblin aurait-il préféré nous voir inviter des témoins n'ayant aucun intérêt dans l'affaire? Peut-être aurait-il voulu que nous demandions aux producteurs d'acier de venir nous parler de l'Office de commercialisation des œufs dans le cadre du libre-échange.

**Le sénateur Barootes:** Ou les consommateurs.

**Le sénateur MacEachen:** Les porte-parole du gouvernement ont adopté cette ligne de conduite, consistant à insister sur les motifs plutôt que sur les raisons, parce qu'ils sont incapables de répondre à une question clé: comment allons-nous faire pour permettre aux entreprises de conditionnement d'obtenir leurs matières premières aux mêmes prix que leurs concurrents américains? Je serai très heureux d'entendre une réponse à

cette question au cours du débat. Bien sûr, on nous a dit de ne pas nous inquiéter. Le sénateur Murray a essayé de nous assurer que tout irait bien pour notre régime de gestion de l'offre. Il est allé jusqu'à affirmer: «Même M. McLean a dit s'attendre à ce que McCain Foods continue à croître et à prospérer...»

● (1530)

Lorsqu'il a témoigné devant notre comité, M. McLean a dit ce qui suit:

La seule façon de nous en tirer sera d'obliger nos salariés à consentir à des baisses de salaire... McCain Foods survivra et prospérera, avec ou sans entente de libre-échange. Nous pouvons traverser la frontière, mais nos employés d'usine et nos agriculteurs ne pourront pas. Pour ces agriculteurs, les termes de l'entente actuelle signifient que la seule façon de survivre sera d'accepter une baisse de salaire.

Évidemment, la question à laquelle le Sénat, la Chambre des communes et les Canadiens font face n'est pas l'avenir de McCain Foods. Si cette société ouvre des usines aux États-Unis et parvient à survivre et même à prospérer là-bas, elle en sera certainement heureuse et le gouvernement aussi, mais cela ne sera pas tellement réconfortant pour les agriculteurs et les travailleurs canadiens qui resteront ici.

**Des voix:** Bravo!

**Le sénateur MacEachen:** Nous venons d'aborder la question de l'agriculture et, malheureusement, je suis d'accord avec le sénateur Murray pour dire que, pendant la campagne électorale, on a crié très fort des deux côtés, mais le gouvernement a donné très peu de réponses à des questions fondamentales. Il n'a pas répondu de façon satisfaisante aux questions soulevées par les entreprises de transformation des aliments devant notre comité.

Le sénateur Murray m'a éveillé à un autre problème lorsqu'il a dit pendant son discours:

... dans le cas des produits laitiers, nous avons étendu le contrôle des importations à la glace, au yogourt et à un certain nombre d'autres produits laitiers de moindre importance. Par conséquent, l'accord aura un effet positif sur le secteur de la transformation des aliments.

Oui, nous avons inscrit la glace et le yogourt sur notre liste des contrôles à l'importation, mais tout récemment le gouvernement américain a demandé au conseil du GATT à Bruxelles de constituer un groupe d'experts pour examiner les restrictions canadiennes aux importations de glace et de yogourt. Qu'est devenu à l'esprit de l'Accord de libre-échange? Ils s'opposent à ce que nous insérions ces articles dans la liste des marchandises d'importation contrôlée. Le conseil du GATT a accueilli la demande américaine, et un groupe d'experts est en voie de création.

Le gouvernement canadien pourrait contre-attaquer en demandant qu'un groupe d'experts du GATT examine les lourdes restrictions que les Américains ont eux-mêmes imposées à l'importation de la glace. Le Canada ne peut absolument rien exporter aux États-Unis en fait de crème glacée. Il n'y a pas de quota. Si nous demandons la création d'un groupe d'experts pour notre compte, en supposant que les deux recours au GATT obtiennent gain de cause, que va-t-il en résulter pour le Canada? Est-ce que le résultat va être positif?